

FICHE TECHNIQUE 2020 | randonnée itinérante accompagnée | 6 jours, 5 nuits, 6 jours d'activité

S'occuper des ânes, jouer aux écureuils funambules, faire la loutre dans les torrents, taquiner la truite, prendre le petit train jaune, découvrir les secrets de la nature et de ses habitants, compter les étoiles qui se reflètent dans un lac... Autant de moments privilégiés à vivre en famille avec cette aventure au pays de l'isard et du cerf.

Au rythme de nos découvertes sur ces chemins empruntés depuis des temps immémoriaux, ce périple s'offre à nos âmes de trappeurs, des sommets et lacs d'altitude du Capcir aux vallées superbes du haut Conflent emplies des premières senteurs méditerranéennes.

Bienvenue dans notre immense terrain de jeux propice à nos rêves d'explorateurs !

### ► Repères

**Début du séjour :** le dimanche à 9H à Mont-Louis (66)

**Fin du séjour :** le vendredi vers 17H30 à Mont-Louis

**Hébergement :** sous tente, en refuge gardé, en gîte et en hôtel

**Niveau 2 :** en moyenne 250 m de dénivelé positif et 3 à 4 heures de marche par jour.

**Portage :** affaires pour la journée (sauf pour 1 nuit)

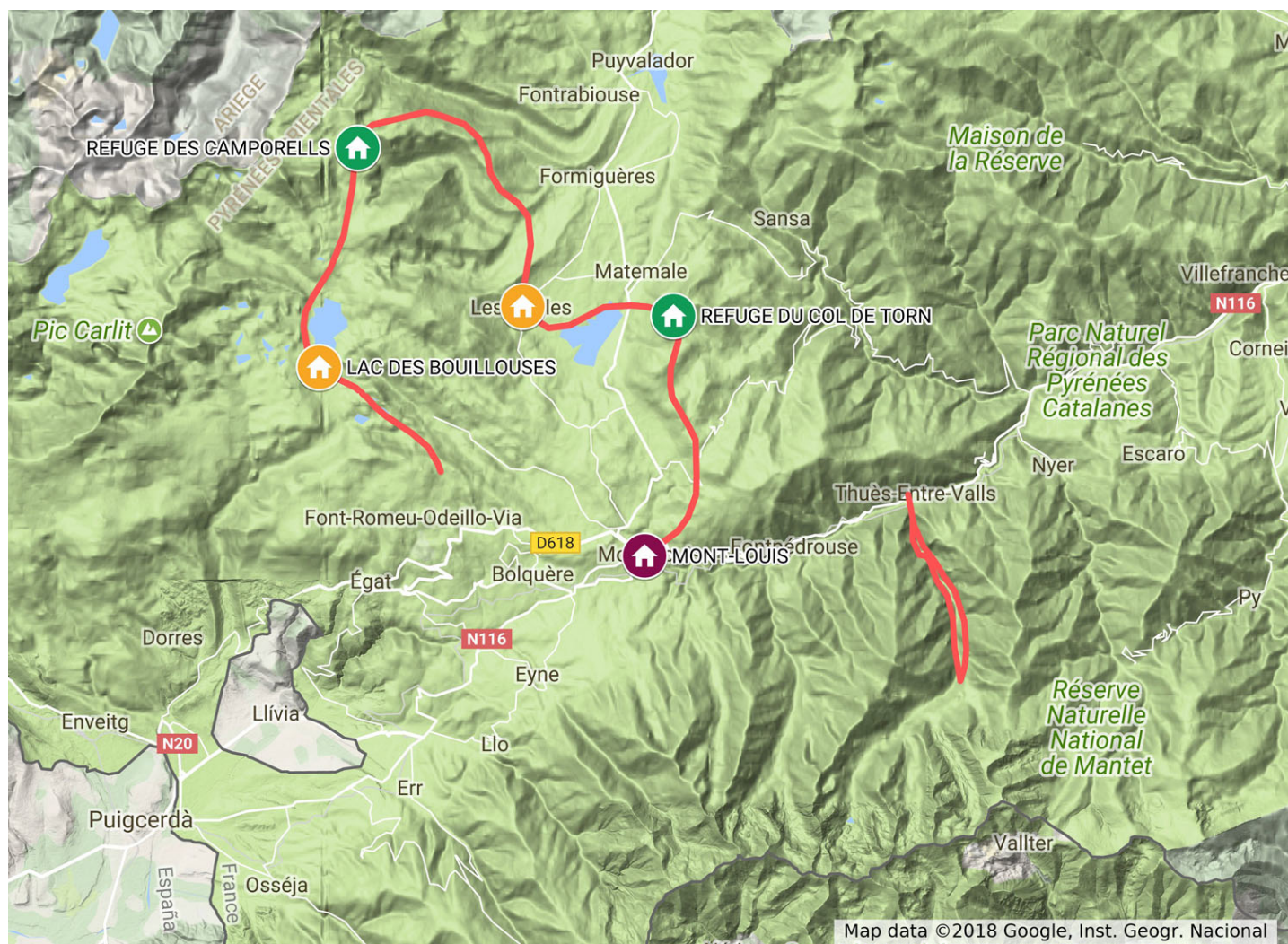
**Encadrement :** accompagnateur en montagne spécialiste des ânes bâtés

**Groupe :** 5 à 14 personnes, enfants à partir de 7 ans

**Prix 715 €**

Réduction enfant 7 à 12 ans : -115 €

**Dates :** juillet & août



Itinéraires donnés à titre indicatif.

## PROGRAMME JOUR PAR JOUR

**Jour 1 :** de Mont Louis, citadelle de Vauban, nous rejoignons les ânes pour préparer nos bagages qu'ils porteront durant 3 jours. Montée à travers les forêts des Esquits jusqu'aux premiers lacs d'altitude aux Bouillouses (2 000 m).

*Dénivelé : + 250 m, - 100 m / Durée : 3 h*

**Jour 2 :** au rythme des ânes, le chemin mène entre blocs cyclopéens et pins centenaires, jusqu'au refuge des Camporells (2 240 m). Bivouac inoubliable entouré de lacs sous le regard du Grand Péric (2 810 m).

*Dénivelé : + 300 m, - 100 m / Durée : 4 h*

**Jour 3 :** le sentier plonge le long d'un vallon perdu, puis, en balcon au-dessus d'une immense vallée pour rejoindre Formiguères. L'heure est venue de dire "adeu" à nos ânes.

*Dénivelé : + 200 m, - 600 m / Durée : 4 h*

**Jour 4 :** dans un parcours aventure forestier entre troncs, branches et cimes, tel des écureuils funambules, nous passons quelques heures suspendus dans les baudriers. Puis, à travers les forêts silencieuses du Capcir, montée jusqu'au refuge du Col del Torn (1870 m), sentinelle des Garrotxes. Nuit aux portes de ce petit pays oublié des Pyrénées catalanes.

*Dénivelé : + 300 m, - 50 m / Durée : 2 h 30*

**Jour 5 :** sur les traces des bergers d'autrefois, au travers d'un rallye nature, descente entre prairies, forêts, et chemins en balcon face au Cambre d'Aze (2 750 m) et au Carlit (2 921 m). Nuit à Mont-Louis.

*Dénivelé : + 100 m, - 500 m / Durée : 4 h*

**Jour 6 :** direction les gorges de la Carança, au chemin taillé dans la roche et à ses ponts de singes. Après cette randonnée ludique le long de la rivière, le train jaune remonte la vallée de la Têt par une voie spectaculaire jusqu'à Mont-Louis. Fin du séjour vers 17 h 30 à Mont-Louis.

*Dénivelé : + 250 m, - 250 m / Durée : 3 h 30*

### ▷ Nota bene

*L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.*

## BALNÉO

Le programme prévoit 1 entrée à l'espace "Eau de forme" de l'hôtel le jour 5 (jacuzzi, sauna, hammam, piscine).

## ACCÈS

**Rendez-vous :** le dimanche à 9H en gare de Mont-Louis – La Cabanasse (66). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

**Fin du séjour :** le vendredi vers 17 h 30 en gare de Mont-Louis – La Cabanasse (66).

### Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Mont-Louis – La Cabanasse (66). Horaires et tarifs : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com).
- Par la route : depuis Toulouse, suivre direction Foix, Tarascon, Ax et le Puymorens (par le col ou le tunnel), continuer sur la RN 20 jusqu'à la Bourg-Madame, puis direction Mont-Louis.
- Par la route : depuis Narbonne, suivre la RN 9 ou l'autoroute A9 jusqu'à Perpignan Sud (sortie 42 Andorre - Prades), puis prendre la RN 116 direction Andorre jusqu'à Mont-Louis.

### ▷ Covoiturage

*Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.*

### Parkings :

- gratuit non gardé à la gare SNCF

### ✚ Le PLUS Randonades

*Pour plus de confort et de sécurité, nous vous suggérons la stationnement de votre véhicule à l'hôtel à Mont-Louis (hébergement du jour 5). Prévenir avant le départ.*

### Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

- Hôtel Le Clos Cerdan à Mont-Louis, tél. 04 68 04 23 29

## HÉBERGEMENT & REPAS

En hôtel avec centre de balnéo (1 nuit), en gîte d'étape (2 nuits), en refuge (1 nuit) et sous tente (1 nuit).

### Hôtels, auberges et chambres d'hôtes

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

## NIVEAU 2

200 à 300 m de dénivelé positif et 3 à 4 heures de marche effectives par jour. Terrain : alternance de bons sentiers et de pistes et chemins plus larges.

Dénivelé positif maximum : + 300 m

Dénivelé total en montée : + 1 400 m

Dénivelé total en descente : - 1 850 m

Altitude mini / maxi de passage : 855 m / 2 300 m

	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6
<b>Dénivelé positif</b>	+ 250 m	+ 300 m	+ 200 m	+ 300 m	+ 100 m	+ 250 m
<b>Dénivelé négatif</b>	- 100 m	- 100 m	- 600 m	- 50 m	- 500 m	- 250 m
<b>Durée de marche</b>	3 h	4 h	4 h	2 h 30	4 h	3 h 30

**NB :** la durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

## PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche, sauf pour 1 nuit passée en refuge gardé.

### ✓ Prévoir 2 sacs suiveurs selon le conditionnement suivant :

- 1 grand sac poubelle (100 litres) par famille contenant les affaires personnelles pour les 3 premiers jours en autonomie avec les ânes, à savoir : change pour 2 jours, nécessaire de toilette minimum, duvet pour la nuit en tente + drap de sac. Ce sac sera fixé sur les ânes bâtés.

- 1 sac de voyage par personne pour les affaires que vous retrouverez le jour 3 et les suivants (sauf pour la nuit en refuge). Les valises rigides sont à proscrire.

## GROUPE

Groupe de 5 à 14 personnes, enfants à partir de 7 ans.

4 à 12 personnes.

*Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.*

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

## ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste des ânes de bât et de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ\* : 75 % du prix total du séjour.

\*En cas de non présentation le 1<sup>er</sup> jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

## DATES & PRIX

12/07 au 18/07/20  
19/07 au 25/07/20  
26/07 au 01/08/20

02/08 au 08/08/20  
09/08 au 15/08/20  
16/08 au 22/08/20

**Prix : 715 € / pers.**

- Réduction enfant (de 7 à 12 ans\*) : - 115 €

\* Valable pour un départ (jour 1) jusqu'à la veille du 13<sup>e</sup> anniversaire.

**Le prix comprend :**

- Frais d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transport des bagages (sauf pour 1 nuit en refuge gardé) par véhicule ou ânes bâtés
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur (B.E.)
- 1 billet de train jaune
- 1 entrée au parcours aventure

**Le prix ne comprend pas :**

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

## ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

**Le couchage en dortoir**

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

**Le couchage sous tente**

- Sac de couchage chaud (température confort 0° C)
- Nous fournissons des tapis de sol (type Karrimat)

**Le sac à dos**

Pour les affaires de la journée et une nuit en refuge (40-50 litres) et, pour les enfants, petits sacs adaptés à leur taille.

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

**Le pique-nique**

- Gobelet ou quart

- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)

- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

**Les chaussures**

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

**Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée**

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie

- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet

- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

## CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche

- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *La Cerdagne et ses frontières* de François Mancebo

## CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ\* : 75 % du prix total du séjour.

\*En cas de non présentation le 1<sup>er</sup> jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

## MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

## ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

### L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

### L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

### L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

### L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

## RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

**RANDONADES** 30, allée Arago F-66500 PRADES Tél. (33) 04 68 96 16 03 [info@randonades.com](mailto:info@randonades.com) [www.randonades.com](http://www.randonades.com)  
n° Siret 450 612 668 00027 Agence de voyages Licence LI06609001- IM066100022  
Assurance RC : MMA BP27 69921 OULLINS Garantie financière : Groupama caution